



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt-quatre

En exercice : 23 **Le lundi 25 Mars** à 20H00

Présents : 19

Procurations : 04

Votants : 23

Le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **Mr Didier SARDA, Maire.**

**Date de convocation du Conseil Municipal :**

Le 13 Mars 2024.

Présents :

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO, Olivier MOUZIN, Sylviane WANDEROILD, Bernard FOUQUERE, François-Joseph BOUGAUD, Emmanuel HUBER, Benoit RICHARD, Brigitte NEMOZ, François DELORT-LAVAL, Christophe DUNOYER, Stéphanie CORCY, Ségolène CAMUSET, Magali SULPICE, Alban GOBERT, Danielle ROCHET, Stéphane DUCLOS, Raphael LYARET, Vincent SPRUNGLI,

Procurations :

Bruno ASSELIN donne pouvoir à Sylvianne WANDEROLID  
Bernard HOFFMANN donne pouvoir à Raphael LYARET  
Jean-Paul COQUARD donne pouvoir à Danielle ROCHET  
Sylvie BESNIER donne pouvoir à Magali SULPICE

**Secrétaire de séance :** Benoit RICHARD

**n° 25/2024**

**OBJET : RLPI : projet arrêté**

Le 21 décembre 2023 dernier, le Conseil Communautaire du Grand Annecy a arrêté le règlement local de publicité intercommunal.

Les 34 communes de l'agglomération sont invitées à prendre connaissance de ce dernier, afin que les Conseils Municipaux de chacune d'entre elles puissent émettre un avis sur son contenu.

Vu le rapport de présentation arrêté le 21/12/2023

Vu le règlement arrêté le 21/12/2023

Vu le bilan de concertation arrêté le 21/12/2023

*Talloires-Montmin séance du Conseil Municipal du 25 Mars 2024*

Mr le Maire invite au débat compte tenu des pièces jointes envoyées à chaque membre du

Envoyé en préfecture le 08/04/2024  
Reçu en préfecture le 08/04/2024  
Publié le  
ID : 074-200056141-20240325-DEL252024-DE

**Ainsi le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité,**

**EMET un avis positif relatif au contenu du projet.**

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait certifié conforme*

*Le Maire,*

*Didier SARDA*

*le secrétaire de séance*

*Benoît RICHARD*

